

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 21 juin 2011**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu / La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu le vingt et un juin de l'an deux mille onze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Johanne Charest, enseignante
 Annie Gagnon, parent
 Claire Gagnon, enseignante
 Isabelle Girard, représ. de la communauté
 Kathleen Guévin, représ. de la communauté
 Martine Lemire, éducatrice au service de garde

M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Lyne Brousseau, commissaire
 Isabelle Côté, enseignante
 Anne-Marie Pageau, parent

M. Olivier Lemieux, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Annie Gagnon. Il est 19 h 45.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-569-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Isabelle Girard,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 17 MAI 2011**

CE-570-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Martine Lemire,
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Aucun suivi n'est nécessaire.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :
Publicité : revues de Bayard Presse
La culbute (pour les enseignants)

Fin des classes le 23 juin :

Madame Roy rappelle aux membres que le 23 juin, les élèves termineront 1 heure plus tôt. Le service de garde sera ouvert jusqu'à 18 heures.

Remise du dernier bulletin :

Le dernier bulletin des élèves ainsi que la liste du matériel didactique et celle des fournitures scolaires seront envoyées par la poste au début du mois de juillet.

Activités de fin d'année au service de garde :

Madame Lemire présente les activités qui se dérouleront durant les P.E. de juin. Ces activités sont acceptées par l'assemblée.

Remboursement des frais de gardiennage aux membres du C.É.:

Tel que convenu en début d'année, les membres sont invités à compléter le formulaire de remboursement des frais de déplacements et gardiennage encourus par la tenue des rencontres du conseil d'établissement.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Matériel didactique
(approbation)**

Un tableau comparatif des coûts est remis aux membres par madame Andrée Roy. Ce tableau reçoit l'approbation de l'assemblée.

**ADOPTION DES
PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES
POUR 2011-2012
(ADOPTION)**

La directrice remet et présente un document faisant état des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012. Les membres discutent des orientations prises.

CE-571-11 IL EST RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012, telles que présentées.

ADOPTÉE.

**VALIDATION DU
NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
DE CHAQUE
GROUPE AU C.É**

Pour l'année scolaire 2011-2012, les membres souhaitent maintenir le statu quo, soit : 4 parents, 3 enseignants et 1 membre du personnel de soutien.

**IDENTIFICATION
DE LA DATE DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE
SEPTEMBRE 2010**

Il est décidé que l'assemblée générale des parents se tiendra le mercredi 21 septembre 2011 à 19 h 30 à Saint-Mathieu. Des propositions de formules attirant les parents sont apportées (exemple : «Happy hour», tirage d'un prix tel qu'un appareil-photo...)

**RAPPORT DU
DÉLÉGUÉ AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Aucun rapport n'est déposé.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Aucun point n'est apporté.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

Madame la présidente remercie les membres pour leur participation et souhaite de belles vacances à tous!

CE-572-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Annie Gagnon,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 3.

Annie Gagnon
vice-présidente

Andrée Roy
secrétaire d'assemblée